

Fort d'un bilan solide et concret,

Sambre Mobilités met le cap sur l'avenir

Des actions pour construire une mobilité du quotidien
plus juste, plus verte et plus efficace.

BILAN
2023 ▶ **2025**
& PERSPECTIVES
2026 ▶ **2030**



SAMBRE
Mobilités

Imaginons ensemble les mobilités de demain !



Le syndicat Mixte Sambre Mobilités met le cap sur l'avenir fort d'un bilan solide !

Après 2 ans et demi passés à la tête du syndicat mixte, c'est l'heure du bilan pour la nouvelle équipe de Sambre Mobilités. Ces derniers mois, nous avons profondément transformé la manière de penser et de développer les mobilités sur le territoire de la Sambre.



Benoît Courtin
Président du
Syndicat Mixte

Entre réformes structurelles et résultats concrets, nous avançons avec détermination et fixons dès aujourd'hui notre cap et notre stratégie pour 2030 !

Sommaire

- 4 Un bilan marqué par des changements et des résultats concrets !**
 - 5 Une gouvernance et une équipe de direction nouvelles
 - 5 Une image renouvelée et un syndicat modernisé
 - 6 Une stratégie financière claire et structurée garantissant la soutenabilité des futurs projets
 - 7 Un investissement fort et des ménagements structurants et essentiels pour le développement des mobilités du quotidien
 - 8 Une évolution de l'offre et de nouvelles solutions d'ores et déjà engagée
- 9 Un cap pour 2030 avec une ambition construite autour de plusieurs actions stratégiques et concrètes !**
 - 10 Accompagner la décarbonation et la nécessaire transition énergétique des mobilités
 - 11 Poursuivre le maillage des aménagements structurants pour une mobilité intermodale
 - 11 Engager de nouvelles réponses et de nouvelles offres plus adaptées aux besoins
 - 12 Rassembler les acteurs et les opérateurs au sein d'une maison des mobilités durables
 - 12 Partager une ambition transfrontalière renforcée
 - 13 Digitaliser et moderniser le parcours voyageur
 - 14 Promouvoir et développer les mobilités alternatives et éco-responsables
 - 14 S'engager pour faire entendre la voix de notre territoire au niveau des instances nationales de la mobilité
 - 15 Doter le territoire d'un outil commun de développement et de mise en oeuvre des mobilités

01

Un bilan marqué par des changements et des résultats concrets !



Travaux du PEM d'Aulnoye-Aymeries

1^{er} semestre 2025



Une gouvernance et une équipe de direction renouvelées

En soulignant et reconnaissant le travail de l'équipe précédente, Benoît COURTIN a toutefois voulu **marquer son empreinte dans une nouvelle dynamique**. Tous les élus ont été associés à la réflexion et à la situation du syndicat via l'organisation de séminaires de travail, notamment ceux de novembre 2023 et de juillet 2025, consacrés à la trajectoire financière du syndicat ainsi qu'au développement de nouveaux services de mobilités du territoire.

Par ailleurs, l'opportunité de changement de direction a **permis le recrutement de plusieurs techniciens expérimentés dans la gestion de collectivités et très attachés à leur territoire**. Cette nouvelle équipe a immédiatement été mise à contribution pour mener avec détermination **la mise en œuvre très rapide des mesures correctives à apporter à la gestion administrative et financière du syndicat suite aux contrôles de la Chambre Régionale des Comptes Hauts-de-France**.

Avec **l'atteinte de la quasi-totalité des rappels aux droits ainsi que de l'ensemble des préconisations**, y compris la recommandation performance liée à l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement, c'est donc, **pour le Président du Syndicat, une réelle satisfaction démontrant la capacité de résilience de son équipe**.

Une image nouvelle et un syndicat modernisé

À l'instar de ces nouvelles pratiques, Benoît COURTIN a souhaité également faire entrer le syndicat dans une **nouvelle séquence de développement en modernisant son image et en faisant évoluer sa dénomination**, passant du SMTUS, centré sur les transports urbains à Sambre Mobilités afin de mieux incarner les nouvelles mobilités – actives, solidaires et partagées – chères à la Loi LOM.

Cette **identité nouvelle, plus moderne** a permis également d'ouvrir de nouvelles pages du syndicat et de bénéficier de locaux plus importants lui permettant d'organiser de nouveaux lieux d'échanges, de séminaires et d'accueil d'association comme WiMoov. Cela a permis aux équipes de se redéployer et d'organiser désormais les différents comités syndicaux sur place au sein de ces espaces modernisés et confortables.





Une stratégie financière claire et structurée garantissant la soutenabilité des futurs projets

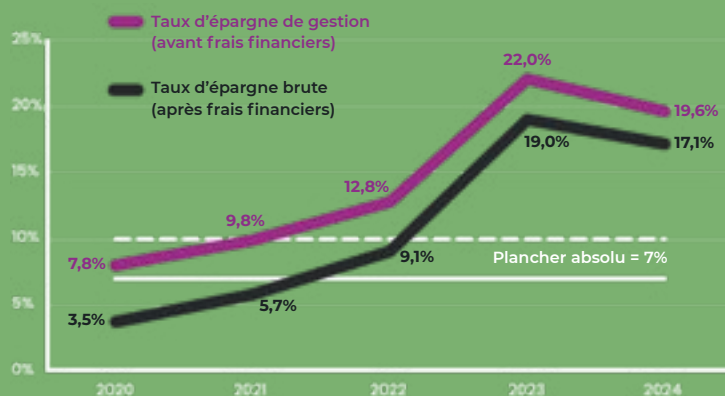
Initié par l'équipe précédente et mise en œuvre par la nouvelle, l'augmentation du versement mobilité de 1,8 à 2% couplé au changement du mode d'exploitation du réseau passant de la DSP à celui des marchés publics avec optimisation de la TVA, via un rescrit fiscal, a **généré des recettes nouvelles permettant un redressement financier très important.**

À mettre au bilan du syndicat, celui d'avoir pu solutionner une problématique récurrente et ancienne : celle de ne pas avoir pu amortir de lourds investissements par le passé et en particulier l'opération ViaVil de 66,6 M. d'€ en dépenses et de 39,4 M. d'€ en recettes.

Evitant ainsi une charge estimée à 452 000 € par an pendant les soixante prochaines années, tout en préservant la section de fonctionnement et en évitant un rattrapage immédiat de plus de 5 millions d'euros en une seule fois. Une telle situation aurait placé le syndicat dans une position très délicate, voire critique. Aujourd'hui, cette véritable épée de Damoclès disparaît, ouvrant la voie à un avenir plus serein et à des perspectives désormais bien plus solides.

Autre point positif et non des moindres : la bonne trajectoire financière du syndicat avec des indicateurs satisfaisants : un excédent en nette évolution depuis 2 ans, une dette stable, des investissements soutenus de 2 M. d'€/an en moyenne, un excellent ratio de capacité de désendettement qui passe de 12,7 à 5 années (niveau d'alerte solvabilité dégradée > à 15 ans)

et un taux d'épargne supérieur à 12%, qui a repris de belles couleurs et jugé très satisfaisant par le Cabinet KLOPFER (niveau d'alerte épargne déficiente < à 7%). Ainsi, le PPI 2025-2028, d'un montant total de 17,7 M. d'€ (soit 4,43M. d'€ par an) est réalisable et soutenable pour les finances de Sambre Mobilités. C'est donc un objectif de doublement de l'investissement du syndicat.



Évolution des taux d'épargne du budget général (en% des RRF)

Dernier point de satisfaction pour le Président, la **capacité nouvelle des équipes à mobiliser l'ensemble des financements et subventions** identifiés en fonction de la nature des projets. Ces aides proviennent de l'Europe (Feder, Leader et Interreg), de l'Etat (Fonds Verts, FNADT, ADEME, etc...), de la Région, du Département, de l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, du SM Hauts-de-France Mobilités et d'éventuels autres financeurs à l'instar des primes CEE que le syndicat va percevoir dans le cadre de l'acquisition de ses citadines 100% électriques. À titre d'illustration, **c'est plus de 3,2 M. d'€ obtenus au cours des 2 dernières années.**



Un investissement fort et des aménagements structurants et essentiels pour le développement des mobilités du quotidien

Deux aménagements majeurs de Pôles d'Échanges Multimodaux ont vu le jour durant ce demi-mandat.

Le premier, situé à Maubeuge et représentant un investissement de 2,6 M€, a été inauguré en septembre 2023. Le second, à Aulnoye-Aymeries, d'un coût de 2,4 M€, sera mis en service en octobre prochain (3ème et dernière phase du PEM). Un investissement cumulé de 5 M. d'€ qui permet au territoire de la Sambre de se doter de véritables lieux de rencontres et d'interconnexions entre les différents modes de déplacement.

Ces derniers apparaissent, aujourd'hui, comme essentiels pour garantir à tous un bon usage des transports publics et demeurent de véritables lieux d'organisation des systèmes de mobilité et de services et facilitent les transferts entre les différents modes de déplacement (la marche, le vélo, la voiture, le taxi, le bus et le train).

D'autres aménagements viennent également parfaire ce nécessaire maillage en milieu périurbain ou rural à l'instar des aménagements réalisés à Ferrière la Grande par exemple qui favorisent le développement de l'intermodalité.

Le maintien du niveau de service en direction des voyageurs et usagers du réseau n'est pas en reste avec en moyenne l'acquisition de 3 bus/an permettant de conserver un âge de parc satisfaisant pour l'opérateur.

Sans oublier, le travail important réalisé pour la relance de notre Agenda d'Accessibilité Programmée en partenariat avec l'association « Égalité des Chances » ainsi que le programme pluriannuel de mise en accessibilité des quais, conformément au PPI approuvé.



Une évolution de l'offre et de nouvelles solutions d'ores et déjà engagées

Avec la mise en service d'une **seconde citadine à Maubeuge en septembre 2024 desservant de nouveaux quartiers mais également au plus près de l'entrée publique du centre hospitalier**, le syndicat a fait progresser le service apporté aux usagers.

Il diversifie également l'offre avec tout récemment **le succès remporté par le nouveau service de location longue durée de vélos à assistance électrique doté de 100 premières unités : Vélo & Go.**

Cet engagement à permettre le report modal vers d'autres modes de déplacement n'est pas le seul puisque **2 projets importants ont été étudiés et devraient être mis en œuvre dans les mois et années à venir : la première ligne de covoiturage entre Maubeuge et Bousignies-sur-Roc et le service de transport sur réservation sur l'ensemble du territoire.**

Sans oublier, l'attention toute particulière apportée aux problématiques des territoires ruraux, à l'instar de l'aide apportée à la commune d'Hargnies pour maintenir un arrêt spécifique.



Inauguration de la 2^e Citadine de Maubeuge



Lancement du service Vélo & Go



Un cap pour 2030 avec une ambition construite autour de plusieurs actions stratégiques et concrètes !



Le PEM de Maubeuge

Fort de cette dynamique et de ces premiers résultats concrets, Sambre Mobilités fixe le cap pour 2030 et dresse quelques perspectives pour le développement des mobilités au sein d'un territoire que nous souhaitons voir élargi au périmètre de l'arrondissement.

En effet, aujourd'hui, à l'heure où les défis de la mobilité se multiplient, entre ambitions de réduction de l'empreinte écologique du secteur des transports ou bien encore enjeux énergétiques et environnementaux, la question du développement des mobilités et l'adaptation de son périmètre se posent très concrètement.



Nous sommes tous d'accord pour dire que la mobilité joue un rôle crucial dans le développement d'un territoire et qu'elle peut être qualifiée de transversale. Elle permet, en effet, d'agir sur de nombreuses thématiques : économique, sociale, environnementale ou bien encore territoriale. **La mobilité est donc un véritable levier stratégique pour le développement d'un territoire !** À l'instar de la contribution rédigée par le syndicat mixte avec l'accord des 4 établissements publics de Coopération Territoriale de l'arrondissement dans le cadre du futur PACTE SAT 3 qui devrait être signé à la rentrée prochaine, **notre syndicat souhaite poursuivre et intensifier ses efforts au sein d'un périmètre plus adapté afin de renforcer la cohérence et l'efficacité des politiques publiques locales.**

Nous fixons 9 actions ambitieuses pour conduire notre action au service du développement de toutes les mobilités.

Accompagner la décarbonation et la nécessaire transition énergétique des mobilités



Un objectif concret et atteignable pour le Président de Sambre Mobilités : **100% de la flotte des citadines de centre-ville électrique.** C'est en effet, l'objectif fixé à court terme puisque cela devrait être opérationnel avant la fin de l'année 2026 avec **5 nouveaux véhicules.**

Au-delà de cet objectif de court terme, le syndicat vient de s'engager dans le cadre de la construction de son plan pluriannuel d'investissement à programmer une **étude stratégique d'orientation énergétique de la flotte de bus** afin d'anticiper un ou des choix concernant l'énergie de demain (carburants alternatifs, hybrides, électrique y compris hydrogène) au regard notamment d'éléments de contexte : réglementation, arrêt de production programmé des carburants fossiles et moteurs thermiques, projets de filière industrielle du territoire etc... ainsi que de **programmer les infrastructures nécessaires à la transition énergétique qui sera arrêtée.**

Une nécessité pour le renouvellement de la flotte de bus dans le cadre des **obligations de verdissement** et un **impératif** pour atteindre les objectifs de **neutralité en carbone.**



Engager de nouvelles réponses et de nouvelles offres mieux adaptées aux besoins



La lutte contre l'exclusion territoriale et sociale fait également partie des actions prioritaires pour faciliter les déplacements des habitants des zones rurales ou dépourvues de services de mobilités. Cela passe par :

- **le déploiement d'un réseau de lignes de covoiturage** structurant déjà amorcé avec la première ligne de 19km Maubeuge / Bousignies-sur-Roc puis au niveau de l'arrondissement dans le prolongement de l'étude de potentiel déjà réalisée,
- **la généralisation du transport à la demande ou sur réservation (TAD)** de type zonal sur notre ressort territorial et probablement sur l'ensemble de l'arrondissement dans la perspective d'accord avec les EPCI concernées,
- **l'étude spécifique et préalable à une tarification sociale adaptée** voire de la gratuité partielle des transports pour les jeunes de moins de 25 ans et les demandeurs d'emploi.

Ces mesures visent à réduire les inégalités, faciliter l'accès à l'emploi et à la formation, tout en favorisant des comportements de déplacement plus durables.

Poursuivre le maillage des aménagements structurants pour une mobilité intermodale

Le Développement des Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM) constitue un des socles de la stratégie territoriale pour offrir une alternative crédible à l'autosolisme.

Il s'agit de poursuivre le maillage du territoire en infrastructure permettant l'organisation et le **transfert entre les différents modes de déplacement** (la marche, le vélo, la voiture, le taxi, le bus et le train) à l'instar de celui de Maubeuge et d'Aulnoye-Aymeries en cours de finalisation. Reste à engager **le PEM de Jeumont et au niveau du territoire élargi plusieurs PEM autour des gares d'Avesnes-sur-Helpe et de Fourmies à minima.**

Ce concept de PEM doit également s'accompagner **d'un déploiement au niveau des communes rurales et péri urbaines sous forme de plate forme, de hubs ou d'espace de mobilité favorisant l'intermodalité et le report modal au sein des petites villes et villages** en rassemblant en un même lieu les aménagements nécessaires et adaptés (arrêt de bus, abris voyageurs, parking VL, abris vélo et trottinettes, point de covoiturage et de transport à la demande ou sur réservation). Dans cette perspective, des solutions pertinentes devront être mises en place pour favoriser le premier et/ou le dernier kilomètre.



Rassembler les acteurs et les opérateurs au sein d'une maison des mobilités durables



Ce projet concret consiste à la **création d'un guichet unique et d'une mise en réseau des acteurs de la mobilité du territoire.**

Cet espace dédié à la **promotion, à la facilitation des déplacements durables** et multimodaux, vise à **sensibiliser, informer et accompagner les citoyens** dans leurs choix de mobilité en proposant **des services et des offres adaptées aux besoins des usagers.**

Véritable guichet unique permettant de **regrouper toute l'information voyageur, y compris en version digitale, tous les dispositifs d'aide et de prise en charge** ainsi que toutes les offres liées à la mobilité.

Partager une ambition transfrontalière renforcée

Sambre Mobilités et ses partenaires Belges (SPW – TEC) ambitionnent de **renforcer les connexions franco-belges en mettant en œuvre deux projets d'aménagement et de services :**

- **Le développement d'un service express sur la ligne de bus n°41 entre Maubeuge et Mons**, réactivée en 2016 après une interruption en 2014. Cette ligne constitue une alternative au train, encourage les échanges entre la France et la Belgique et s'inscrit dans une démarche de mobilité durable. Avec six allers-retours quotidiens en semaine et un tarif attractif, elle facilite les déplacements domicile-travail et dynamise le tourisme. Elle est une action emblématique de coopération très concrète entre les 2 pays.
- **La création du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de Bettignies**, conçu pour améliorer la mobilité entre Maubeuge et Mons. Cet aménagement offrira plus d'autonomie aux usagers captifs, comme les étudiants et les personnes non motorisées, tout en proposant aux travailleurs transfrontaliers une alternative crédible à la voiture individuelle. Le PEM favorisera le report modal vers les transports en commun (bus, TAD), les mobilités actives (vélo, marche) et les solutions partagées comme le covoiturage. En augmentant la fréquentation de la ligne express Maubeuge-Mons, il renforcera la cohérence et l'efficacité de cette liaison transfrontalière.



Ce dernier projet s'inscrit également au sein **de nouvelles coopérations grâce à CROSS4MOBILITY** dont l'objectif est de développer une mobilité durable et résiliente face au changement climatique en renforçant les connexions de transport en commun transfrontalières. Promouvoir l'intermodalité et les mobilités douces tout en créant une coopération transfrontalière solide.





Digitaliser et moderniser le parcours voyageur

Il s'agit d'utiliser l'innovation et les projets technologiques actuels au bénéfice du parcours voyageur pour **moderniser et optimiser le réseau de transports en commun** par la mise en place d'une **billettique interopérable** et de **cellules de comptage bénéficiant de l'intelligence artificielle**. C'est le sens du programme de modernisation engagé par le syndicat mixte Sambre Mobilités.

En effet, **la billettique est un levier essentiel pour moderniser et simplifier l'accès aux transports en commun**. En favorisant l'interopérabilité entre différents réseaux, elle permet aux usagers d'utiliser un support unique pour plusieurs modes de transport, réduisant ainsi les contraintes liées aux titres et aux tarifs.

De son côté, l'intégration tarifaire facilite la mise en place d'offres adaptées, encourageant une utilisation accrue des transports collectifs.

Afin de compléter la mise en place de la digitalisation engagée, le syndicat mixte a décidé d'installer un **système de comptage intelligent de voyageurs** sur l'ensemble de sa flotte de **55 bus**. Cette initiative est un levier stratégique majeur pour **améliorer la gestion et l'optimisation de notre réseau de transports urbains**. Grâce à cet équipement, le syndicat disposera de **données précises et en temps réel** sur la fréquentation de chaque ligne permettant **d'analyser avec exactitude leur pertinence et leur taux d'utilisation**.

Ce dispositif, bénéficiant des dernières avancées technologiques et de l'intelligence artificielle nous permettra ainsi de renforcer la performance et la pertinence de notre offre de mobilité tout en garantissant une meilleure maîtrise des coûts d'exploitation.



Promouvoir et développer les mobilités alternatives et éco-responsables

Au-delà des infrastructures et de **disposer d'un réseau cyclable et piétonnier sécurisé et attractif**, il est nécessaire de permettre la mise en œuvre du **schéma directeur cyclable et piétonnier** et notamment d'encourager l'intermodalité et les alternatives à la voiture individuelle (infrastructures, location de vélo à assistance électrique en location longue durée et en libre service) ainsi que de sensibiliser et accompagner les usagers vers des pratiques plus durables.

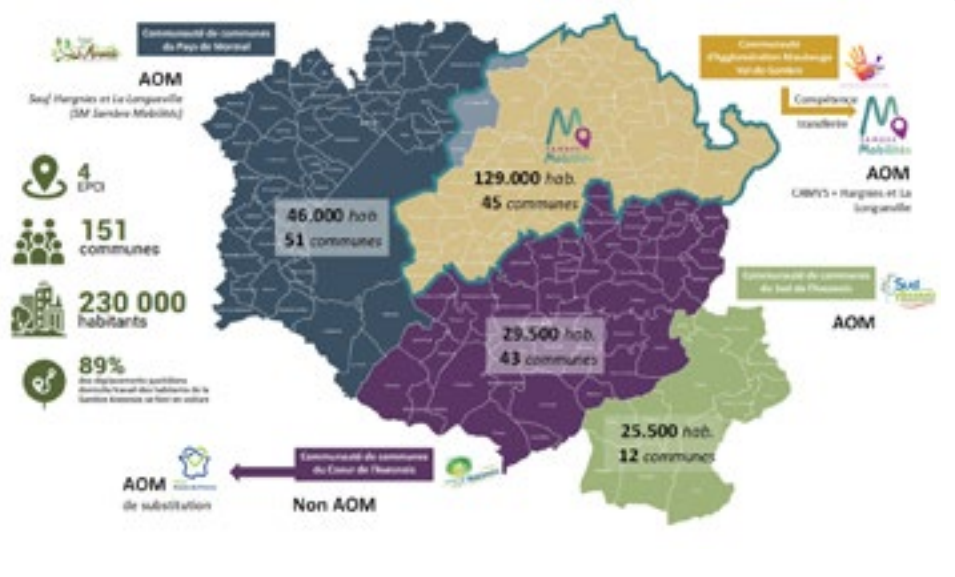


S'engager pour faire entendre la voix de notre territoire au niveau des instances nationales de la mobilité

C'est en effet l'une des propositions envisagées pour permettre de **participer à la réflexion nationale et faire entendre la voix de notre territoire afin qu'il puisse répondre aux nombreux défis** qui se dressent devant lui : les enjeux climatiques, l'objectif de la stratégie bas carbone de la France pour 2050 et les enjeux financiers au regard de la nécessaire décarbonation des flottes de véhicules.



Doter le territoire d'un outil commun de développement et de mise en œuvre des mobilités



Aujourd'hui limité à un périmètre restreint, le Syndicat Mixte **ambitionne de couvrir l'ensemble de l'arrondissement pour harmoniser l'offre, mutualiser les moyens et faciliter la tarification unique**. Une évolution indispensable pour répondre aux défis actuels et futurs.

Cette gestion élargie doit également favoriser **une optimisation des ressources, une meilleure réponse aux besoins des usagers et une prise en compte globale des enjeux territoriaux et environnementaux**.

Pour Benoît COURTIN, répondre aux impératifs climatiques implique de repenser notre modèle de mobilité dans son ensemble. C'est aussi une opportunité formidable de réduire le coût des déplacements, de créer du lien et d'améliorer la qualité de vie des habitants de notre territoire, tel est l'objectif de cette réflexion commune à l'échelle de l'arrondissement pour permettre l'amélioration des mobilités du quotidien avec un rendu de l'étude programmée avant la fin 2025.



Une ambition pour une mobilité à la hauteur des enjeux que nous souhaitons partager avec le plus grand nombre.

En notre qualité de syndicat mixte, acteur public au service des habitants, nous entendons faire de la mobilité un levier de cohésion sociale, d'attractivité économique et de transition écologique.

Le syndicat a démontré sa capacité à agir, à innover et à transformer. Il reste aujourd'hui, et surtout pour demain, à faire converger l'ensemble des énergies pour bâtir une mobilité du quotidien plus juste, plus verte et plus efficace.

L'avenir de notre territoire passera donc par une mobilité à la hauteur des enjeux : solidaire, intelligente et durable.





Imaginons ensemble les mobilités de demain !

Retrouvez sur la
chaîne YouTube
l'ensemble
des vidéos du
Syndicat Mixte :

urlr.me/73VtJT



SYNDICAT MIXTE SAMBRE MOBILITÉS



4 avenue de la Gare - CS 10159 59 605 - Maubeuge Cedex



03 27 59 60 00



www.sambre-mobilites.fr

